

Termes de référence pour l'évaluation externe du projet

« CENTRE DE FORMATION ET D'APPLICATION « KEUR YAKAAR ».

UNE CHANCE OFFERTE AUX JEUNES EXCLUS DES REGIONS DE LA PETITE-COTE ET DU SINE SALOUM AU SENEGAL

(Durée du projet :01.05.2014-31.08.2022)



Juin 2022

Villes-Pays : Somone et Djilor-Didiak - SENEGAL.

Réf/FGC : 14-04, 16-40, 19-38

Sommaire

L'ACTION A EVALUER ET LES ACTEURS IMPLIQUES	2
1.1. PRESENTATION SUCCINCTE DE LA STRUCTURE COMMANDITAIRE	2
1.2. DESCRIPTIF DE L'ACTION A EVALUER.....	3
1.2.1. Informations générales sur le contexte national et local.....	3
1.2.2. Historique du projet.....	3
1.2.3. Objectifs du projet	3
1.2.4. Résultats attendus et activités prévues du projet.....	4
1.2.5. Stratégie prévue pour atteindre les objectifs du projet	5
1.2.6. Publics cibles.....	6
1.2.7. Coût total du projet et financement par bailleur.....	6
L'EVALUATION	7
2.1. JUSTIFICATION DE L'EVALUATION.....	7
2.1.1. Origine de la demande	7
2.1.2. Attentes et objectifs	7
2.1.3 Perspectives & recommandations	7
2.2. METHODOLOGIE.....	8
2.2.1. Pour la mission	8
2.2.2. Pour les restitutions et rapports attendus	8
2.3. MOYENS	8
2.3.1. Humains : expertise recherchée.....	8
2.3.2. Matériels / financiers	9
2.4. CALENDRIER DE L'EVALUATION	9
2.5. PRODUITS ATTENDUS	9
2.5.1. Critères de sélection de l'évaluateur.....	10
2.5.2. Modalités de réponse et modalités contractuelles.....	10
2.6 CONTRAT ET PAIEMENT.....	10

L'action à évaluer et les acteurs impliqués

1.1. Présentation succincte de la structure commanditaire

Tourism for Help (TfH), est une association à but non lucratif, dont l'objectif est la promotion d'un tourisme responsable contribuant au développement économique des régions défavorisés. Ainsi l'association forme des jeunes en difficulté dans son centre de formation aux métiers de l'hôtellerie-restauration au Sénégal et au Mali.

Le projet est réalisé sur le terrain par l'association Vivre Yakaar, qui a été créé par une partie des employés, des anciens apprenants et des formateurs, en vue d'un graduel passage de responsabilités qui devrait permettre au projet d'atteindre une pleine autonomie financière et technique, et par conséquent sa continuité après la fin de l'accompagnement de Tourism for Help.

Le projet se compose actuellement de deux Centres Keur Yakaar, le premier ouvert en 2014 dans la commune de Somone, le deuxième en 2019 dans le village de Djilor-Didiak. Les deux structures sont des complexes composés d'un hôtel-restaurant ouvert au public et d'une école qui accueille en formation gratuite les bénéficiaires directs du projet, des jeunes venant de plusieurs communautés rurales de la zone. Depuis 2019, le Centre a ouvert aussi une filière de formation en Agroécologie et transformation agroalimentaire.

Le projet est actuellement dans sa troisième phase, qui a commencé officiellement le 1er septembre 2019 et se conclura le 31 août 2022 prochain.

1.2. Descriptif de l'action à évaluer

1.2.1. Informations générales sur le contexte national et local

Le projet de création du Centre de formation et d'application Keur Yakaar était initialement ancré sur la Petite-Côte sénégalaise, dans la localité de la Somone, à 77 km au sud de Dakar. Ensuite, à partir de 2019, le Centre a été dupliqué dans la région du Sine-Saloum, précisément dans le village de Djilor-Didiak, suite à la prise en gestion de la part de l'association locale Vivre Yakaar d'une structure hôtelière appelée « La Source aux Lamantins ». Malgré de bons résultats économiques apparents, le Sénégal connaît des graves problèmes de chômage et de sous-emploi qui frappent surtout les jeunes âgés entre 17 et 30 ans. En raison de leur situation économique, la majorité d'entre eux ne peuvent pas accéder à des programmes de formation. Dans la plupart des cas, ils se retrouvent alors à exercer un métier dans le secteur informel afin de subvenir à leurs besoins. Ces problèmes se sont aggravés suite à la crise internationale liée à la pandémie de Covid-19, qui a entraîné des graves difficultés particulièrement dans le secteur touristique et hôtelier, ce qui a poussé le projet à investir de plus en plus sur les filières de formation alternatives telles que l'agroécologie.

1.2.2. Historique du projet

Fort de ses expériences précédentes au Cambodge et au Mali, et désireuse de dupliquer le concept novateur du développement local grâce au tourisme responsable, notamment en Afrique, TfH a créé le Centre de formation « Keur Yakaar » (« maison de l'espoir » en wolof), une école de formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie destinée aux jeunes issus d'un milieu défavorisé. Le projet a choisi de s'implanter dans le département de M'bour car il est situé au cœur d'un vivier d'emploi potentiel sur la petite côte, zone touristique par excellence (proximité avec Saly, destination fort prisée des touristes). Le projet a sélectionné les apprenants en se basant sur les critères ci-dessous :

- √ le niveau d'étude (avoir fréquenté la classe de troisième, avoir obtenu le BFEM) ;
- √ le critère socio-économique (être issu d'une famille démunie) ;
- √ la motivation et la disponibilité indispensable pour les métiers du tourisme ;
- √ être âgé de 17 à 26 ans.

À partir de l'année 2014, TfH a aussi développé son action dans le domaine de la promotion de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest, suite au lancement de son projet de ferme agroécologique au Mali. Avec le temps, ce champ d'action est devenu de plus en plus central dans la stratégie de TfH ; cette nouvelle orientation s'est concrétisée dans la coordination de la Plateforme Souveraineté Alimentaire de la Fédération Genevoise de Coopération, et dans l'ouverture de filières de formation en agroécologie auprès des centres de formation ouverts en Afrique, y compris Keur Yakaar. L'éclatement de la crise pandémique globale, avec la fermeture de frontières et l'interruption presque totale des flux touristiques a ensuite confirmé d'une manière extraordinairement claire la validité de cette stratégie de diversification des formations et d'investissement sur des filières moins dépendantes de la situation internationale. La filière de formation en Agroécologie a aussi permis au projet d'ouvrir ses portes à des bénéficiaires en situation socio-économique plus vulnérable, avec des critères moins strictes sur le niveau d'études et l'âge, et plus centrés sur la situation familiale et la motivation.

1.2.3. Objectifs du projet

L'objectif global du projet n'a pas changé de façon substantielle au cours de ses différentes phases. L'évaluation devra en tout cas se baser sur les objectifs, activités et stratégies établies par son dernier dossier d'extension en 2019 et détaillés ci-dessous.

Objectif général :

- Améliorer les conditions socio-économiques et la qualité de vie des communautés de la région de la Petite Côte et du Sine-Saloum au Sénégal à travers la formation et l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, et le renforcement du réseau des producteurs agro-écologiques locaux.

Objectifs spécifiques :

- 1) Former 120 bénéficiaires sur deux filières, et les accompagner à la vie active à travers l'appui à l'emploi et l'auto-emploi
- 2) Créer un réseau d'acteurs autour du centre de formation afin de valoriser la chaîne production-transformation-vente en vue d'y intégrer les producteurs locaux déjà actifs, une partie des bénéficiaires et le centre lui-même en vue de son autonomie financière.

1.2.4. Résultats attendus et activités prévues du projet

Les **résultats** attendus sont les suivants :

- √ **R1** Former 30 jeunes par année en hôtellerie-restauration et les accompagner à l'insertion en entreprise.
- √ **R2** Former 10 jeunes par année sur la filière production-transformation-commercialisation de produits agrécologiques et les appuyer à l'auto-emploi.
- √ **R3** Créer un réseau commercial qui mette en relation le processus de production et transformation avec les besoins du marché, en vue d'atteindre l'autonomie financière du projet

Pour atteindre ces résultats, voici les activités qui ont été prévues lors de la dernière extension du projet, qui a :

Pour le Résultat 1 :

- Mise à jour et renforcement des programmes de formation en hôtellerie-restauration
- Renforcement du mode de recrutement des bénéficiaires avec un test en français et en anglais, un test oral dans les mêmes matières et un entretien de motivation après admissibilité (suggestion de l'évaluation externe)
- Formation des bénéficiaires en théorie et pratique au Centre Keur Yakaar avec l'intégration de nouvelles matières tels que le marketing, l'informatique et auto-entreprenariat
- Dotation pour les apprenants de supports pédagogiques (livres, fascicules, bibliothèque numérique)
- Organisation des stages en entreprise d'une durée de deux mois chaque année
- Renforcement de l'encadrement et des capacités des formateurs, de l'équipe et des membres de l'association Vivre Yakaar
- Organisation des examens localement et présentation à l'examen d'état
- Travail continu d'entretien et élargissement du réseau des entreprises partenaires dans le cadre de l'insertion à l'emploi des bénéficiaires sortants
- Promotion du plateau technique (hôtel-restaurant d'application) pour générer des revenus et permettre aux apprenants une pratique constante du métier, en contact direct avec les clients, durant de toute leur formation

Pour le Résultat 2 :

- Concevoir et mettre en place le programme pédagogique et les curricula de formation du Centre ;
- Développement d'un programme de formation modulaire visant la polyvalence sur la production, transformation et commercialisation de produits naturels (alimentaires et cosmétiques)
- Recrutement des formateurs pour les modules spécifiques
- Réalisation des bâtiments nécessaires à la pratique (mini boulangerie, petite savonnerie et laboratoire de transformation agroalimentaire)

Contacts : Isabelle Lejeune (Tourism for Help) : infos@tourismforhelp.com

Partenaire : infos@keuryakaar.com

- Achat et installation des équipements nécessaires à la pratique
- Amélioration du jardin maraîcher et du poulailler
- Conception et réalisation d'un emballage capable de conserver efficacement les produits
- Pratique constante des bénéficiaires au Centre Keur Yakaar, à travers la participation des apprenants à toutes les phases de réalisation des produits directement développés et commercialisés par le pôle commercial du projet
- Développement avec les bénéficiaires de projets d'auto-emploi en conclusion de leur cursus de formation
- Appui à l'installation des bénéficiaires et suivi continu de leurs activités
- Sensibilisation et promotion de la consommation de produits naturels locaux

Pour le Résultat 3 :

- Création d'un « pôle commercial » en lien avec les des deux filières
- Intégration des données de l'étude de marché dans la réalisation d'activités génératrices de revenus et pédagogiques du Centre
- Promotion continue du catalogue sur le marché cible
- Installation d'une boutique pour la commercialisation des produits Keur Yakaar gérée par les bénéficiaires du projet et leurs formateurs
- Commercialisation des produits au niveau de la boutique du Centre et des structures touristiques de la zone
- Organisation chaque mois d'un marché bio avec la participation des partenaires
- Recensement et sélection d'un réseau de producteurs locaux possibles partenaires du projet
- Supervision de la régularité de la production/prestation, de la logistique efficace et de la qualité des produits et services du Centre
- Communication continue en vue d'étendre le réseau de partenaires du projet

1.2.5. Stratégie prévue pour atteindre les objectifs du projet

L'approche adoptée est celle de mettre en avant la demande réelle du marché, pour ensuite développer un programme de formation et des activités génératrices de revenus qui répond de façon efficace à cette demande, dans le but de garantir à ses bénéficiaires l'accès à l'emploi et en même temps arriver à produire localement assez de ressources pour se rendre autonome du financement des partenaires Nord. Le projet suit cette démarche :

- La poursuite des activités de formation en hôtellerie-restauration (30 apprenants par année), basées sur un 75% de pratique auprès des hôtels-restaurants d'application des Centres ouverts au public, qui constituent la principale source de revenus du projet
- La mise en place d'une mini boulangerie, une petite savonnerie, d'un laboratoire de transformation agroalimentaire (confitures, jus, sirops, tisanes) et d'une boutique pour la commercialisation des produits Keur Yakaar en tenant compte des résultats du recensement des productions déjà existantes dans la région et leur potentiel ;
- L'amélioration des jardins maraîchers et des poulaillers déjà existants sur les sites des deux centres de formation Keur Yakaar ;

- La mise en réseau des producteurs recensés pour garantir l'approvisionnement en matières premières et leur éventuel renforcement de capacités ;
- La conception d'un programme de formation qui donnera à 10 bénéficiaires sélectionnés chaque année les connaissances et compétences de base sur toute la chaîne de valeur (initiation à la production de produits naturels, formation en transformation agroalimentaire et agro-cosmétique, renforcement de compétences en hygiène et conservation, commercialisation/communication, informatique et auto entrepreneuriat) ;

1.2.6. Publics cibles

Les bénéficiaires directs de la phase 2019-2022 du projet sont :

- √ 90 jeunes en situation socio-économique défavorisée formés en Brevet d'Études Professionnelle (BEP) restauration et accompagnés à l'insertion en entreprise.
- √ 30 jeunes (surtout des jeunes femmes) en situation socio-économique défavorisée formés en production, transformation et commercialisation de produits naturels (alimentaire et cosmétique)
- √ 8 à 10 fermes agroécologiques et entreprises familiales de transformation agroalimentaire mises en réseau

Les bénéficiaires directs de la filière de formation en production-transformation-commercialisation de produits naturels profiteront d'une formation très pratique et polyvalente (maraîchage, transformation agroalimentaire, boulangerie, savonnerie, élevage de poulets, hygiène, emballage, conservation des produits, commercialisation, etc.) qui leur permettra de créer leur propre petite entreprise. Une partie de ces bénéficiaires sera en outre intégrée dans le réseau des fournisseurs desquels le Centre s'appuie pour acheter ses propres produits actuellement. Parmi les bénéficiaires directs, nous avons prévu d'intégrer quelques jeunes en situation de handicap (cela nous a été demandé par une organisation locale) qui ont été identifiés et qui vont bénéficier de la formation en boulangerie.

Les bénéficiaires indirects du projet seront les familles et les communautés des jeunes formés et insérés qui trouveront en ces derniers une source de soutien familial et financier. Cette formation promouvra en plus la consommation de produits naturels et locaux en parallèle des producteurs nationaux déjà présents sur le marché. En effet, le bon nombre de producteurs agroécologiques locaux pourra aussi bénéficier indirectement du projet, qui va les renforcer concrètement dans ces aspects :

- √ Coordination d'une production agroécologique déjà existante mais pour l'instant assez désordonnée et orientée exclusivement sur un marché peu rentable
- √ Stabilisation des revenus des producteurs du réseau à travers la diversification et l'achat régulier de leurs produits

1.2.7. Coût total du projet et financement par bailleur

Le budget total (net sur le terrain) sur les 3 années de l'extension 2019-2022 du projet est de 410'181 CHF, dont 67% (équivalent à 276'428 CHF) est financé par la FGC. La Fondation de famille Sandoz a apporté 10'000 CHF. Les activités génératrices de revenus devraient contribuer au projet pour couvrir le reste du budget.

L'évaluation

2.1. Justification de l'évaluation

2.1.1. Origine de la demande

L'évaluation finale est faite à la demande de TfH, se référant à la manière dont il avait été prévu d'évaluer son projet lors de la formulation de l'objectif.

2.1.2. Attentes et objectifs

TfH souhaite une évaluation exhaustive, qui étudiera les critères principaux (pertinence, efficacité, effets, durabilité) et qui se concentrerait principalement sur les objectifs du projet, ainsi que sur les liens avec le partenaire du Sud.

A travers cette évaluation, il est attendu une appréciation et une analyse circonstanciée des résultats obtenus, une estimation objective des contraintes, ainsi que des recommandations pour une meilleure planification des projets à venir, à exprimer déjà au cours de l'évaluation auprès des techniciens directement intéressés. L'objectif de cette évaluation externe est de développer les compétences et des capacités de l'équipe du Centre, de relever les forces et faiblesses de l'action, de consolider et valider l'expérience de l'apprentissage, ainsi que de mesurer l'efficacité et l'efficacéité du projet.

Le/s consultant/s/e/es proposeront une méthodologie inclusive : l'évaluation sera réalisée sur une base documentaire et de dialogues méthodologiques. Aussi des entretiens seront conduits avec la Direction Exécutive du projet, avec les formateurs et avec les partenaires (hôtels, services techniques, collectivités territoriales, etc). De plus, des entretiens individuels et focus groups avec les apprenants seront menés. Les pratiques innovantes de collecte et de restitutions de données seront appréciées.

Les principales activités de la mission d'évaluation consisteront en :

- √ Évaluer / mesurer les modalités et la pertinence du recrutement du public cible (jeunes défavorisés), pour ensuite évaluer la qualité de la formation délivrées aux jeunes au regard des besoins réels du marché de l'emploi au Sénégal (et de son évolution), ainsi que par rapport aux autres centres de formations professionnelles de la région.
- √ Évaluer les stratégies internes de l'école visant à améliorer la qualité de la formation.
- √ Évaluer / mesurer la qualité du placement des élèves, à la suite de la formation, et notamment :
 - le suivi des élèves effectivement réalisé,
 - le type d'emploi accessible aux jeunes et la relation avec les entreprises du secteur.
 - la viabilité des activités lancées par les bénéficiaires orientés à l'auto-emploi
- √ Évaluer / mesurer les évolutions du centre de formation Keur Yakaar en lien avec la réflexion nationale sur l'évolution de la formation professionnelle.
- √ Évaluer la pertinence de la stratégie du programme, du système de suivi, évaluations internes en lien avec nos indicateurs (le cadre logique complet du projet avec les indicateurs pour chaque objectif sera mis à disposition de l'évaluateur-trice)
- √ Évaluer les politiques de commercialisation et rentabilisation des produits et services du projet dans son ensemble, pour mesurer l'effective possibilité d'autonomie financière du projet dans l'ensemble et la renforcer
- √ Évaluer les perspectives de réussite du passage à la *pleine* autonomie technique et financière de la filière hôtellerie-restauration du projet, qui entrera en vigueur à partir du 1er septembre 2022 ;

2.1.3 Perspectives & recommandations

Au vu des informations et analyses réalisées jusque-là, et des entretiens réalisés avec les différents acteurs, il sera demandé de proposer des recommandations permettant aux parties prenantes d'avoir les informations de base pour réfléchir à la suite du projet et aux orientations à privilégier. Ces recommandations seront construites en fonction de ce qui sera ressorti dans les étapes précédentes, mais pourront notamment porter sur :

- √ La politique de formation, ainsi que le contenu technique et pédagogique.
- √ L'amélioration du recrutement initial et du placement final des élèves (qualité des postes occupés et des micro-entreprises créées par les bénéficiaires).
- √ Le renforcement substantiel de l'action commerciale, en vue d'atteindre un chiffre d'affaires qui puisse conduire le projet vers une pleine autonomie financière, à partir de la filière hôtellerie-restauration qui ne sera plus soutenue directement par TfH déjà à partir du 1er septembre 2022
- √ Permettre un regard extérieur d'experts en formation professionnelle sur la mise en œuvre et la qualité du projet.
- √ L'application de stratégies pour un efficace passage du projet à sa phase 2022-2025

2.2. Méthodologie

2.2.1. Pour la mission

Le nombre de jours est donné à titre indicatif, la durée devant s'échelonner sur une dizaine de jours.

Travail préparatoire : 2 jours

- √ Revue documentaire : elle devra offrir aux évaluateurs la prise de connaissance des principaux documents existants sur ce programme : cadre logique, rapports annuels, évaluations précédentes, rapports de mission de supervision, demande de fonds aux bailleurs, etc.
- √ Discussions, échanges avec les responsables du projet.

Travail de terrain : 5 jours

- √ Discussions avec les responsables du centre Keur Yakaar, les équipes d'animation, les équipes administratives.
- √ Revue documentaire : consultation de la documentation de la gestion du projet disponible au centre Keur Yakaar et/ou transmise par voie électronique.
- √ Enquêtes auprès des bénéficiaires et sur le placement des élèves (conditions d'emploi, qualité des postes).
- √ Entretiens avec les directeurs des différents cursus de formation pour évaluer la qualité des cursus tant sur le plan pédagogique que sur le contenu technique, leur efficacité.
- √ Discussions avec différents acteurs du secteur de la formation professionnelle (entreprises partenaires, non partenaires, écoles du même type...).
- √ Analyse des données, **restitution in situ sur place** et rédaction du rapport provisoire.

2.2.2. Pour les restitutions et rapports attendus

Travail de restitution : 3 jours.

- √ 1 jour pour la rédaction du rapport provisoire.
- √ 1 jour pour la restitution (présentation orale) du rapport provisoire.
- √ 1 jour pour la rédaction et la restitution du rapport final et de la fiche de synthèse après intégration éventuelle de commentaires des différentes parties.

Les résultats et les recommandations de l'évaluation seront rendus publics et seront notamment transmis aux bailleurs de fonds de Tfh.

2.3. Moyens

2.3.1. Humains : expertise recherchée

Les compétences suivantes seront recherchées pour mener cette évaluation :

- √ Solide expérience dans la conduite de projets et dans l'utilisation des outils correspondants ;
- √ Expérience dans l'évaluation de programmes multi-acteurs ;
- √ Excellente maîtrise du français obligatoire ;
- √ Très bonne connaissance du secteur de la formation professionnelle ;
- √ Connaissance des politiques éducatives et de formation professionnelle au Sénégal et des enjeux actuels du tourisme et de l'agriculture dans ce pays.
- √ Expérience dans le domaine de l'éducation et de l'intégration des jeunes défavorisés ;
- √ Connaissance des principes de la souveraineté alimentaire et du développement durable du point de vue écologique et social
- √ Très bonne connaissance du Sénégal

2.3.2. Matériels / financiers

Le logement auprès de la structure hôtelière interne (hôtel restaurant d'application) sera entièrement pris en charge par le Centre, ainsi que les trois repas par jour.

La logistique au cours de la mission (transfert auprès des partenaires et autres sorties du Centre) sera garantie par les moyens de transport du Centre ou, en cas d'utilisation d'autres moyens de transport, prise en charge par le projet.

L'enveloppe financière pour la réalisation de cette évaluation est de **900.000 Fcfa**.

Les propositions méthodologiques devront être présentées, selon le canevas en Annexe 2, et comprendre un budget prévisionnel détaillé, conforme au modèle présenté en Annexe 1, y compris dans cette enveloppe.

2.4. Calendrier de l'évaluation

La mission d'évaluation **se déroulera au cours des premières deux semaines du mois d'octobre 2022**, pour que le **rapport final** puisse être remis au plus tard le **31 octobre 2022**.

Une restitution "à chaud" à la fin de l'évaluation est à prévoir à Djilor-Didiak dans les locaux du Centre Keur Yakaar basé auprès de « La Source aux Lamantins ».

Une restitution avec la coordination de Tfh en Suisse sous forme d'entretien est à prévoir au cours ou après la fin de la mission via Skype.

2.5. Produits attendus

Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de fournir les documents suivants :

Une note de démarrage - (en version électronique sous format Word), en français, présentée avant le départ sur le terrain, fera le point des premières investigations sur la base des lectures documentaires et des premières discussions et échanges. Elle présentera les questions et hypothèses que les évaluateurs traiteront sur le terrain. Elle présentera également le planning prévisionnel des visites et entretiens prévus lors de la mission terrain ainsi que la méthodologie employée.

Un rapport provisoire (Draft) en français, concluant l'évaluation, sera remis avant la restitution (en version électronique sous format Word) dans un délai raisonnable permettant la prise de connaissance de l'ensemble des documents par les intéressés.

Un rapport définitif intégrant les remarques émises lors de la réunion de restitution sera produit en 3 exemplaires papiers ET envoyé en version électronique. Il sera la propriété de Tourism for Help et de son partenaire qui pourront le diffuser si nécessaire.

Ce rapport final comprendra :

Un rapport principal avec:

- un rappel rapide de la méthodologie employée ;
- les observations et résultats de l'évaluation, selon les termes définis plus haut ;
- l'analyse de l'impact et de la perception par les bénéficiaires, par les institutions et autres acteurs impliqués dans le secteur ;
- des perspectives et conditions de pérennisation du projet ;
- des recommandations concrètes (liées aux observations et résultats de l'évaluation) et constructives à adresser à une ou plusieurs parties prenantes.

Une synthèse – résumé exécutif (3 pages maximum) reprenant, après une présentation générale rapide, les principales conclusions et recommandations.

2.5.1. Critères de sélection de l'évaluateur

Le consultant/évaluateur est invité, en prenant connaissance des présents termes de référence, à faire des propositions techniques et financières (selon les modèles en pièce jointe) pour la réalisation de l'évaluation.

La sélection s'effectuera sur la base des critères suivants :

- √ exposé de la problématique et compréhension du sujet ;
- √ démarche méthodologique proposée ;
- √ qualifications, expériences et compétences des experts (listées au point 2.3.1 plus haut);

Contacts : Isabelle Lejeune (Tourism for Help) : infos@tourismforhelp.com

Partenaire : infos@keuryakaar.com

- √ expériences de la zone et de la problématique du projet à évaluer ;
- √ complémentarité de l'équipe proposée;
- √ détail des prix et coûts des différentes prestations (devis à présenter conformément au modèle joint en Annexe 1);
- √ chronogramme de réalisation de l'ensemble de la prestation.

2.5.2. Modalités de réponse et modalités contractuelles

La proposition méthodologique, technique et financière

La proposition devra inclure les honoraires du/des consultant/s évaluateur/s et devra tenir en 7 pages maximum.

Les consultants intéressés par la présente offre sont priés d'envoyer leur offre comprenant une offre technique et financière séparées avec CV et 2 références aux deux adresses e-mail suivantes :

alberto.rotundo@tourismforhelp.com ; infos@tourismforhelp.com avec pour objet « Candidature pour l'évaluation du projet : Centre de formation et d'application Keur Yakaar - Une chance offerte aux jeunes exclus » **au plus tard le 31 Août 2022.**

2.6 Contrat et paiement

Le contrat sera signé avec le consultant évaluateur en Français et en francs CFA.

Le paiement s'effectuera en 3 tranches distinctes :

- 30% à la signature du contrat
- 40% après l'exécution de la phase « Travail de terrain »
- 30% après **validation** du rapport final

Annexe 1 : Modèle¹ de devis prévisionnel

Nom de la société :

Coordonnées et Adresse :

DEVIS n° :.....

Intitulé de l'étude :

Intitulé de la dépense	Nbre Unité	Coût Unitaire	Coût Total (TTC)
Perdiems <i>(en forfait jour sans justificatif)</i>			
- Evalueur 1 :		CFA	CFA
- Evalueur 2 :		CFA	CFA
Déplacements intérieurs <i>(sur présentation de facture)</i>			
- Estimation des coûts de déplacement		CFA	CFA
Salaires / Honoraires <i>(coût forfaitaire – unité en jours)</i>			
- Evalueur 1 :		CFA	CFA
- Evalueur 2 :		CFA	CFA
Autres coûts (documentation, reprographie, communications...) <i>(Coûts forfaitaires)</i>			
-		CFA	CFA
-		CFA	CFA
-		CFA	CFA
Montant Total TTC²:			

Observations complémentaires :

1. A présenter sur lettre à en-tête dans la mesure du possible.
2. Ne doit pas dépasser le montant établi pour l'enveloppe au point 2.3.2

Annexe 2 : Canevas de la réponse

La réponse aux Termes de Référence devra s'organiser autour des 3 sections suivantes :

1. Compréhension des Termes de Référence

Cette section décrira entre autres la compréhension que l'équipe proposée a :

- des Termes de Référence présentés ;
- du contexte du projet ;
- du projet lui-même.

2. Méthodologie de travail et résultats attendus

Cette section décrira entre autres :

- la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'évaluation de façon documentée, argumentée ;
- un chronogramme indicatif ;
- les résultats attendus ;
- les limites de l'évaluation ;
- toutes autres informations permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée

3. Composition de l'équipe évaluatrice

Cette section décrira entre autres :

- la composition de l'équipe,
- le profil des experts,
- la complémentarité des deux experts,
- les points forts de l'équipe proposée

4. Annexes

- les CV des experts
- le devis de la prestation (cf. modèle fourni)